

Règlementations d'Urbanisme

La Ville de Guérande gère les compétences en matière d'Urbanisme sur son territoire. Classée Ville d'Art et d'Histoire, la commune est régie par un ensemble de règles distinctives. Certains secteurs de la commune sont classés en Secteur sauvegardé et connaissent des spécificités concernant l'aménagement urbain. Afin de vous renseigner au mieux, prenez connaissance des différents documents officiels de réglementations concernant l'Urbanisme.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document établi à l'échelle de la commune. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol par zone, les servitudes d'urbanisme, ainsi...



HÔTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser